



Accrochage dans un supermarché

Par **cloclo23**, le **10/11/2008 à 08:38**

je me suis fait littéralement rentré dedans, avec un caddie par une cliente lors de mes courses dans un supermarché, cette cliente m'a dit que je n'avais qu'à avancer, alors que c'était un samedi et qu'il y avait énormément de monde dans le magasin, je ne pouvais pas aller plus vite, j'ai demandé à cette dame qu'elle me donne son assurance responsabilité civile, car elle m'a fait mal au pied et m'a complètement éclaté ma botte, ce qu'elle n'a pas voulu. rndes personnes de la sécurité sont intervenues, et ont été voir cette dame, ont réussi à avoir son nom et numéro de tél, mais depuis on m'a dit que c'était que le magasin qui était en cause, qu'ils avaient des assurances pour toutes ces accidents, en particulier celui là puisque c'était arrivé avec un de leurs caddies. rnpouvez me donner une réponse, car je voudrais savoir vers qui me retourner rnm merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **10/11/2008 à 14:00**

Le magasin a raison. Faites une déclaration d'accident à ce magasin, le personnel transmettra à l'assureur du magasin. Comme ils ont les coordonnées de la personne, c'est l'assurance du magasin qui se retournera contre cette personne surtout si la scène a été filmée.